

hommes politiques et les gouvernements disent et font. Nous devons trouver un meilleur moyen de les rendre comptables. Nous trouvons intolérable et fort inquiétant—et cela pourrait être énormément préjudiciable à notre société, à notre pays et à notre avenir démocratique—qu'on ait recours apparemment avec un certain succès à ces techniques mensongères.

Par exemple, nous entendons dire que notre objectif est l'auto-suffisance et une canadienisation accrue mais pour atteindre à cet objectif ils présentent des politiques qui ont exactement l'effet contraire. Nous pouvons le constater dans l'exposé budgétaire du 28 octobre alors que le ministre a affirmé dans un paragraphe qu'il n'y aurait pas de taxe à l'exportation, car il s'était entretenu avec les premiers ministres des provinces productrices; mais dans le paragraphe suivant nous lisons qu'il percevra un impôt sur le gaz vendu aux États-Unis. C'est une contradiction flagrante. Une malhonnêteté politique de ce genre doit se payer, monsieur l'Orateur. Autrement elle deviendra chose courante. Nous ne pourrions plus nous comprendre, nous ferons perdre tout respect à l'égard de nos institutions démocratiques et les fondements mêmes de la démocratie seront anéantis. Le temps n'est pas très éloigné où on finira par supprimer ce qui reste de la véritable démocratie. Nous devons renverser la vapeur le plus tôt possible, sinon nos enfants et petits-enfants auront à souffrir de la frustration et des graves conséquences de notre impuissance à relever le défi et à réprimer cette tendance du gouvernement. En tant que députés, nous avons le devoir de laisser le pays au moins en aussi bon état qu'il l'était lorsque nous l'avons pris en main et, si possible, d'améliorer sa situation. Malheureusement, je crains de nous voir échouer lamentablement dans cette tâche.

Le ramassis de mesures économiques tirées de divers budgets et mini-budgets que le ministre a rassemblées dans ce bill tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu et les répercussions économiques qu'elles auront si on en croit son discours ne permettront pas, comme je l'ai fait remarquer, d'atteindre aux buts qu'il s'est fixés. Comme beaucoup d'autres députés l'ont fait ces dernières semaines, j'ai souligné certaines incohérences de ce bill ainsi que les déceptions amères qu'il nous cause. Je tiens cependant à faire inscrire au compte rendu quelques-unes des observations que m'ont faites des groupes indépendants, des gens qui ne sont associés à aucun parti ou qui n'ont aucun intérêt acquis à protéger. Le Conseil économique du Canada a publié, par exemple, un document intitulé *An Assessment of the Impact of the Federal Budget on the Canadian Economy* dans lequel il étudiait le budget; voici un extrait de la page 4 de ce document:

Les mesures contenues dans le budget du gouvernement fédéral vont contribuer à faire tomber de -0.4 p. 100 à -0.6 p. 100 le taux de croissance de 2.0 p. 100 prévu dans le modèle CANDIDE. Par ailleurs, les extrapolations budgétaires dans le domaine des investissements énergétiques vont faire baisser le taux de croissance à -1.1 p. 100. Ce chiffre est voisin du -1.0 p. 100 tiré des extrapolations du ministère des Finances.

En d'autres termes, le modèle CANDIDE tout à fait valable qu'emploie le Conseil économique du Canada est au moins aussi bon que le modèle du ministre des Finances qui prévoit moins 1 p. 100. D'après le Conseil économique du Canada, le budget du 28 octobre 1980 rendait les choses 10 p. 100 plus graves que le gouvernement ne le disait.

Le Conseil économique a signalé en 1981 que d'après leur modèle, le budget du 28 octobre allait réduire le taux de

Impôt sur le revenu—Loi

croissance de 1.4 à 1.1 p. 100. Autrement dit, si le gouvernement n'avait pas présenté de budget, le taux de croissance serait cette année de 1.4 p. 100. Mais parce que le ministre des Finances a choisi la formule progressive et présenté un budget, le taux de croissance ne sera que de 1.1 p. 100. C'est merveilleux.

On peut lire ce qui suit à la page 6 dudit document:

Si on ajoute les montants que le ministère des Finances entend investir des sources d'énergie de remplacement, le taux de croissance n'est plus que .5 p. 100. Si on compare ce taux de croissance au taux de 1 p. 100. Si on compare ce taux de croissance au taux de 1 p. 100 que prévoit le ministère des Finances . . .

● (1500)

Ainsi, en s'appuyant sur son modèle économique et sur le dernier budget présenté, le Conseil économique du Canada arrive à la conclusion que le taux de croissance pour 1981 sera inférieur de moitié au taux prévu par le ministère des Finances. Voilà l'opinion du Conseil économique du Canada, organisme dépourvu de tendances partisans. D'ailleurs, s'il devait en avoir, elles pencheraient sans doute du côté des libéraux puisque la plupart de ses membres ont été nommés par des gouvernements libéraux. Je ne pense pas toutefois qu'ils aient des préjugés.

Le Conseil économique se tourne ensuite vers les années à venir, et voici ses conclusions:

Il semble que le budget fédéral aura pour effet général d'accroître le taux de chômage de 8 p. 100 pour 1981, mais les nouvelles hypothèses auxquelles donne lieu le budget font osciller le taux de chômage prévu de 8.2 à 8.6 p. 100.

En d'autres termes s'il n'y avait pas eu de budget du tout, le taux de chômage aurait été de 8 p. 100, mais à cause du budget, il se situera entre 8.2 p. 100 et 8.6 p. 100, d'après le Conseil économique du Canada. Ce dernier conclut que la croissance du PNB se situera entre .5 p. 100 et 1.1 p. 100.

L'autre observation intéressante du Conseil économique du Canada concernant le budget et les bills fiscaux qui en découlent est que l'une des répercussions cachées du budget fédéral est son effet composite sur l'épargne. Il aura tendance à réduire le pourcentage d'épargne qui revient au secteur des sociétés et des particuliers relevant des gouvernements provinciaux tout en accroissant la part de l'épargne revenant au gouvernement fédéral. Je crois que cela nous révèle peut-être la vérité qui se cache derrière ce budget. Le but réel de ce budget est d'effectuer une ponction sur l'épargne personnelle, c'est-à-dire nous prendre nos économies à vous et à moi, monsieur l'Orateur, siphonner de l'argent du secteur des sociétés, argent qui, en principe, aurait pu être investi dans la création d'emplois, prendre de l'argent aux gouvernements provinciaux qui apprécieront sans nul doute ce geste, et alimenter ainsi le Trésor fédéral. Voilà dans l'ensemble ce à quoi vise ce budget.

Pour arriver à mettre la main sur cet argent, qu'ils songent déjà sans doute à consacrer à des programmes qui leur attirent la faveur populaire, ils sont tout à fait prêts à laisser monter le taux de chômage de 0.5 p. 100 environ et peut-être même plus, je pense, compte tenu d'autres considérations, mais au moins de 0.5 p. 100. Ils sont tout à fait prêts à laisser l'inflation grimper de façon alarmante, c'est-à-dire à des niveaux beaucoup plus élevés que prévu. Ils sont tout à fait prêts à laisser les Canadiens en payer les pots cassés sous forme d'une plus grande insécurité d'emploi, d'un chômage accru, de prix plus élevés, afin de pouvoir s'approprier ces épargnes en trop des gouvernements provinciaux, des entreprises et du secteur privé.